

THOMISME ET SUBSISTANCE*

I

UNE MÉDIATION ENTRE ESSENCE ET EXISTENCE CHEZ LA CRÉATURE

Saint Thomas est en philosophie le disciple d'Aristote, mais un disciple génial qui, pour avoir nettement saisi la primauté de l'acte d'exister, transfigure l'ontologie aristotélicienne. L'« esse » transcende l'essence, il est un au-delà de l'essence, où cependant toutes les essences sont incluses d'une manière éminente. Centrée sur cette thèse, la métaphysique thomiste dévoile le sens profond que l'être tient de son existentialité.

Lorsqu'il s'agit de préciser le statut des êtres, st. Thomas dénonce leur dépendance à l'égard de l'« Ipsum Esse subsistens ». En tout être qui n'est pas l'Être, l'« esse » survient « praeter essentiam ». D'où la thèse fameuse de la distinction réelle entre l'essence et l'existence partout ailleurs qu'en Dieu. Les êtres contingents recèlent à leur racine une sorte de faille où s'insère l'influx créateur et conservateur de l'Être.

De par ailleurs fidèle au réalisme aristotélicien, st. Thomas défend contre la tradition augustinienne et platonisante la suffisance des êtres dans leur ordre. Son optimisme métaphysique n'admet pas que l'on infirme la cohésion de l'être créé sous prétexte de le mieux placer dans la main de Dieu. Il vante au contraire l'excellence d'un ordre, où les êtres ont tout ce qu'il faut pour exister, à leur niveau. Ce faisant, il donne au concours divin, loin de le ruiner, sa pleine valeur, en même temps qu'il exalte l'art du Créateur. Dieu en effet intervient à la racine des êtres comme cause transcendante : il ne fait pas échec à leur harmonieuse structure, il la fonde.

* L'article du R. P. Philippe de la Trinité, *La recherche de la Personne* (*Études carmélitaines*, 21 [1936] I, pp. 125-171), si suggestif, est à l'origine de cette étude. Malgré quelques divergences sur le plan métaphysique, je crois pouvoir sauver tous ses riches aperçus théologiques sur la Trinité, l'Union hypostatique et les relations personnelles de l'âme, en état de grâce, avec chacune des divines Personnes.

Le Thomisme est un essai réussi pour résoudre l'apparente antinomie d'êtres qui, tout en réclamant le soutien de l'Être, se suffisent dans leur ordre, établis qu'ils sont, et fermement, dans l'unité malgré leur complexité. C'est pourquoi la notion de subsistance, quoi qu'en disent certains, revêt une importance capitale en métaphysique thomiste et tient aux intuitions fondamentales de la doctrine. En effet ce tiers principe, qui avec l'essence et l'existence contribue à parfaire la structure des êtres sous la dépendance de l'Être, met sur eux le sceau de l'unité. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de considérer une fois de plus cette question si débattue de la subsistance, afin de mieux préciser la médiation qu'elle exerce au cœur de l'être contingent.

* * *

À la suite de st. Thomas qui leur ouvre la voie, les tenants de la distinction réelle recourent à l'analogie du couple puissance-acte pour déterminer les relations mutuelles de l'essence et de l'existence. C'est insinuer très heureusement que malgré sa transcendance l'existence se joint à l'essence sans compromettre l'unité de l'être ainsi constitué, s'il est vrai que l'acte compose harmonieusement avec la puissance.

Elaborée par la philosophie de la nature pour expliquer le devenir, la doctrine de la puissance et de l'acte s'offre comme un instrument des plus utiles pour l'analyse métaphysique de l'être contingent, mais à condition de s'en servir avec tout le discernement requis lorsque l'on passe d'un plan à un autre.

Le mouvant posé comme être dans le monde, où il déroule le film de ses changements, n'est pas tout ce qu'il peut être : outre sa réalité actuelle, il contient des réserves de potentialité qui se manifestent au fur et à mesure de leur actuation. La puissance et l'acte sont les principes du devenir. Or deux notes composent la nature une et indivisible du principe potentiel pour le constituer en état d'ultime réceptivité face à l'acte : il est capacité de l'acte qu'il limite en l'accueillant, il est ordination à l'acte vers le quel il se tend comme vers son bien. Structurée de la sorte, la puissance, encore qu'elle soit distincte réellement d'avec l'acte, n'en est pas moins en continuité avec lui : l'actuation se place dans la ligne même de la puissance.

C'est cette notion de la puissance que l'observation du mouvant impose à la philosophie de la nature et qui vaut chaque fois qu'il est question de l'accession à telle forme d'être. Mais s'il s'agit d'expliquer l'accession de telle forme à l'être, et par conséquent d'introduire cette doctrine en métaphysique, il faut la soumettre à une reconsidération. On s'aperçoit alors que l'essence ne réalise pas univoquement la notion de puissance.

Distincte de l'essence réellement, l'existence la transcende à tel point que deux ordres s'affrontent au sein de l'être contingent, qui ne sont pas dans la même ligne. Bien que par elle-même elle soit parfaitement apte à limiter l'existence en la recevant, puisqu'elle est réelle capacité d'être, l'essence cependant ne peut comporter en soi l'ordination posi-

tive qui proportionne toute autre puissance à son acte. La raison en est que l'essence est spécificatrice de l'être, en sorte que d'introduire dans le cercle des déterminations essentielles cette inclination positive à l'existence, ce serait placer celle-ci dans l'ordre du « quid est » et poser cette contradiction d'un être qui n'est pas l'être et qui exige d'être. En effet l'ordination de la puissance à l'acte est dans l'ordre de la causalité formelle un exact ajustement tendanciel, un ultime proportionnement, qui a valeur d'exigence. Or l'être ne serait pas ontologiquement un, s'il ne possédait pas cette ordination à l'existence. Il reste donc que l'essence la reçoit à la manière d'un couronnement réellement distinct d'elle.

L'analyse métaphysique est ainsi amenée à dissocier au niveau de l'être substantiel les deux notes qui composent la puissance, en faisant de chacune un principe distinct. Face à l'existence, l'essence ne peut être que réceptivité pure, sans aucune ordination positive ; mais cette ordination qu'elle ne possède pas par elle-même lui survient comme du dehors sous la forme d'un mode substantiel. Ainsi ajustée, l'essence est en état de s'approprier l'existence : elle subsiste. La subsistance n'est autre que l'ordination positive de l'essence à l'existence.

Si l'être dans le monde n'est qu'un avoir, c'est un avoir authentique. « Nulla creatura est suum esse, sed est habens esse, ... vere et proprie habet esse ».¹ L'avoir n'est pas une simple rencontre, il comporte un lien qui l'assure en parfaite stabilité et fait de lui une jouissance ferme. Avoir, c'est tenir. Par le vertu de la subsistance l'essence s'approprie l'existence comme son bien fermement possédé. L'essence ou nature a besoin d'être personnalisée par la subsistance pour entrer en possession de l'existence. Exact interprète de st. Thomas, Cajetan l'a bien vu :

« Esse est actus naturae ut principii quo, personae autem ut subjecti seu quod habet ipsum esse, ita quod natura est principium quo immediatum ipsius esse, sed non est receptivum immediatum ipsius esse, sed mediante persona, ita quod oportet naturam personari ad hoc ut principietur ad actualiter ipsum esse, non ex defectu naturae principiantis ut quo, sed quia deficeret susceptivum primum ipsius esse, si non esset personata : persona enim est cui primo convenit esse ut subjecto seu quod habet esse seu quod est ».²

Cajetan n'a pas tort de voir dans la subsistance un mode substantiel qui n'altère aucunement l'essence dont il est pourtant une certaine actuation. Serait-il donc donné au sein de l'être un mode qui ne modifie pas ? De fait, on se rend compte que toute actuation n'est pas nécessairement une information, si l'on se souvient de la valeur analogique reconnue au couple puissance-acte, lorsqu'il s'applique au cas de la composition essence-existence.

Alors que dans la puissance commune l'ordination à l'acte est essentielle à la capacité, il en va autrement dans la structure de l'être sub-

¹ *Quodlib.* II, a. 3.

² *In tertiam*, q. 17, a. 2.

stantiel. Là une dissociation nécessaire ôte à la capacité sa connaturelle inclination à l'acte : l'essence n'est pas d'elle-même inclinée à l'existence, de sorte qu'ici sont en présence non pas deux mais trois principes distincts. De la puissance l'essence ne possède que la fonction fondamentale de déterminer par limitation son acte en le recevant, et il revient à la subsistance d'incliner l'essence vers l'existence. De là vient que l'essence est susceptible d'une double actuation : l'une qu'elle tient de l'existence est réception d'une forme, illimitée de soi, dans une capacité qui la restreint, l'autre qu'elle tient de la subsistance est ordonnée à la première et d'un genre tout-à-fait différent.

Médiatrice entre l'essence et l'existence, la subsistance possède ce privilège paradoxal de s'insérer entre une puissance et son acte : là est sa place et là seulement. Or en affectant l'essence, elle n'introduit en elle aucune modification qui la perfectionne dans sa ligne d'essence ou qui la comble définitivement ; elle laisse au contraire inviolée la potentialité de l'essence et se borne à ordonner cette capacité vierge vers la plénitude dont elle manque. Ainsi donc un acte est donné qui n'est pas une forme, mais seulement ordination à une forme. Cet acte n'a pas à être reçu dans une puissance qui le limite. En toute vérité il transcende puissance et acte qu'il a mission d'unir. Disons qu'il est un acte qui n'informe pas. La subsistance apporte à l'essence une actuation intermédiaire pour la proportionner ultimement à l'actuation terminale informante que lui confère l'existence.

L'actuation subsstantielle est une application particulière de la loi générale selon laquelle le relatif ne compose pas avec l'absolu. L'entité relative est un principe des plus ténus. Tout entière, elle est dépendance : en avant, elle requiert un terme qui est sa raison d'être et qu'elle vise, en arrière elle suppose un sujet qui la porte et qu'elle réfère. Encore qu'elle soit dite relative à l'existence, l'essence est un « en soi » : c'est parce qu'elle est en soi telle capacité d'être qu'elle connote ce complément qu'est l'existence. La subsistance au contraire n'est rien en soi, elle est tout entière et uniquement ordre positif à l'existence qu'elle ne vise pas comme l'essence au titre de forme réceptive, mais comme pure tendance.

De même que tout principe relatif est spécifié par son terme, la subsistance l'est par l'existence : elle est une inclination existentielle. En cette qualité, elle peut couronner l'essence sans l'altérer, puisqu'elle ne s'immisce pas parmi les déterminations de l'ordre essentiel, mais laisse intact ce territoire réservé : avec ou sans subsistance, l'essence n'est ni plus ni moins riche et demeure parfaitement elle-même. La subsistance se situe donc en dehors des prises de l'essence qui n'a pas à l'absorber en soi.

Cependant l'inclination existentielle suppose l'essence qu'elle enveloppe dans son dynamisme pour constituer avec elle, face à l'existence, telle puissance ultimement proportionnée à son acte. De ce fait, et bien qu'elle n'ait pas à s'insérer *dans* l'essence, la subsistance reçoit d'elle, en la terminant face à l'existence, une certaine détermination, une sorte de mensuration : elle devient telle inclination existentielle.

Cela se fait par restriction, car de soi la subsistance, comme l'existence (son terme), transcende toute détermination particulière. Ainsi donc, même dans l'actuation subsistantielle, qui pourtant n'est pas une information de la puissance par l'acte, la limitation intervient : l'inclination existentielle se trouve particularisée. Mais il ne s'agit pas comme pour l'actuation essence-existence d'une limitation par inclusion ; au contraire, ici c'est l'acte qui circonscrit la puissance à la manière d'un mode.

Dans l'actuation subsistantielle il n'y a pas information de la puissance par l'acte. Cela n'empêche nullement l'actuation d'être intime, car deux ordres s'unissent qui sont harmonieusement complémentaires. L'essence n'est pas violentée par la subsistance qui lui apporte l'assouvissement d'un ordre privatif à l'existence, (n'étant que privatif cet ordre n'est pas un trait de l'essence), transformé ainsi en ordre positif qui noue efficacement l'essence à l'existence. En retour, la subsistance attend de l'essence une sorte de soutien à sa fragilité, car si elle fait subsister, elle-même ne subsiste pas : il lui faut un sujet en qui se reposer. A cause de sa nature médiane, en raison de sa fonction médiatrice, le principe subsistantiel intervient entre deux extrêmes qu'il unit fermement : il occupe en quelque sorte le milieu qui sépare l'essence de l'existence. C'est donc une question oiseuse de se demander si on ne doit pas recourir à une actuation intermédiaire entre l'essence et la subsistance et se lancer dans une régression à l'infini. L'analogie de l'avoir, si éclairante dans le cas du couple essence-existence, le confirme clairement. En effet le titre de possession n'est pas un bien dont le sujet jouit, mais un pur moyen qui fonde en fermeté la possession. Par conséquent la subsistance achève la structure de l'être subsistantiel en unissant l'essence à l'existence.

* * *

La subsistance est dans l'être concret une inclination existentielle qui n'entre pas dans la ligne de l'essence subsistantielle. Or cette transcendance lui permet d'étendre au-delà de l'essence la sphère de son influence sans déchoir de sa nature : elle ressortit à l'ordre personnel. Cela est si vrai que dans l'être matériel, ce n'est pas à une essence spécifique qu'elle se trouve directement proportionnée : elle vient enserrer d'une immédiate étreinte un complexe potentiel où sont unis à l'essence spécifique pour la déterminer les principes individuels. De plus, loin de s'y opposer, sa nature la porte à intervenir auprès de l'accident qui contribue avec la substance et sous elle à donner à chaque être sa forme parfaite, et qui comporte aussi essence et existence. Ce n'est donc pas assez dire que de définir la subsistance un mode subsistantiel. Sans doute, l'est-elle excellemment et premièrement, mais elle ne l'est pas exclusivement. Le sujet qu'elle affecte est d'abord et principalement substance, mais il est aussi et secondairement accidents. Au-delà d'elle-même, la substance implique tout un ordre de formes

complémentaires, auxquelles elle fournit un soutien dans l'être, en se les agrégeant :

*Substantia quae est subjectum duo habet propria. Quorum primum est quod non indiget extrinseco fundamento in quo sustentetur, sed sustentatur in seipsa, et ideo dicitur subsistere quasi per se non in alio existens. Aliud vero est quod est fundamentum accidentibus, sustentans ipsa, et pro tanto dicitur substare ».*³

C'est pourquoi la subsistance irradie dans les formes accidentelles. Conditionné par l'inhérence des formes accidentelles à la substance, le rayonnement en elles de la subsistance n'est que secondaire, il les ordonne à l'existence, mais en dépendance de la substance qu'elles complètent.

La subsistance caractérise un sujet pourvu de sa frange d'accidents d'ordre entitatif et d'ordre opératif. C'est cette forme complexe et complète, qu'elle étreint, enrobe de sa vertu pour l'affermir dans l'existence, sans la modifier intrinsèquement, en sorte que, même dans cette union, l'accident garde sa fragilité. Ainsi apparaît nettement le rôle capital de la subsistance. Dans sa forte et délicate étreinte elle noue toutes les formalités qui prêtent leur concours à l'édification de l'être concret, personne ou suppôt, dans le plan de la causalité formelle et non pas efficiente : de tout cela elle fait un tout vraiment un, un être qui existe par soi et en soi.

Clos sur lui-même de la façon qui vient d'être dite, l'être subsistant est distinct de tout ce qui n'est pas lui, car dans le registre de l'être contingent la subsistance comporte l'incommunicabilité comme un corollaire nécessaire : elle est principe de séparation. On vient de voir qu'elle a pour sujet propre la substance individuelle et concrète achevée dans son ordre. Or, subsistante, la substance existe « *per se separatim* ». Sans doute admet-elle des compléments qui dépendent d'elle ; mais elle ne tolère pas de dépendre elle-même ontologiquement d'un autre, auquel elle serait annexée comme la partie au tout. S'il arrive qu'un tel existant surabonde sous l'activation d'une glorieuse générosité, cet agir ne le fait pas sortir de lui-même, car il communique sa nature en produisant un semblable à lui-même, mais il ne communique pas son être même. Il s'ensuit que l'être subsistant est scellé en lui-même : il consistitue dans l'ordre de la causalité seconde un tout ontologiquement autonome.

* * *

La subsistance exerce un rôle qui, tout en étant un, revêt deux aspects corrélatifs, puisque foncièrement il consiste dans une médiation entre essence et existence. Considérée du côté de l'essence, la subsistance l'ordonne à l'existence, tandis que considérée du côté de

³ *Quaest. disp. de pot.*, q. 9, a. 1.

l'existence, elle l'approprie à l'essence, elle constitue un « esse proprium ». Cette double visée, pourtant légitime, que st. Thomas se permet souvent, a dérouté bien des chercheurs lancés à la poursuite de la subsistance dans les œuvres du Maître. Si l'on ne veut pas sur la foi de fallacieuses ressemblances se fourvoyer dans l'exégèse thomiste, il importe de distinguer avec soin sous des termes à peu près semblables ou même identiques des sens profondément divers.

Entre autres sens le terme « esse » en possède deux qui contrastent violemment entre eux : ou bien il désigne l'existence seule, et, faisant abstraction de la subsistance, il n'est pas formellement un « esse personale », ou bien il désigne l'« esse proprium », et alors, en raison de la subsistance qu'il implique comme vertu appropriative, il est un « esse personale ». Une fois dissipée cette ambiguïté qui est à l'origine de graves méprises, un pas décisif est franchi dans la voie de la conciliation entre commentateurs : les points de vue antinomiques tendent désormais à s'harmoniser dans une synthèse supérieure.

Cajetan n'invente rien, quand il prétend qu'en bonne doctrine thomiste un mode substantiel est requis qui termine l'essence pour la rendre immédiatement susceptible de l'existence à titre de sujet. Fougueux adversaire de Cajetan sur ce point, Billot prétend que ce « mode chimérique » ne sert de rien, l'« esse » suffisant à caractériser la personnalité. Mais il précise :

« ... esse non recte diceretur principium suppositi, si sumeretur pro existentia sine addito : nam in intellectu existentiae praecisive quae talis nihil revera est quod ad propriam personalitatis rationem pertineat... Itaque illud esse, de quo nunc loquimur, non est quodcumque esse, sed esse proprium hujus vel illius numero substantiae ... ».⁴

Or cet « esse proprium » implique la subsistance. Le mode qu'il excommunie du côté de l'essence, Billot l'invoque, mais sans s'en rendre compte, en le plaçant du côté de l'existence.

Si l'on comprend bien st. Thomas, il semble que sa métaphysique si nettement axée sur la primauté de l'existence ne se borne pas à distinguer réellement l'essence de l'existence dans le monde : elle postule comme troisième principe de l'être, la subsistance, médiatrice entre l'essence et l'existence. En effet l'essence n'est pas par-elle même capable de s'approprier comme il convient l'« esse » qu'elle reçoit gratuitement. Elle n'est pas « id quod habet esse », parce qu'il lui manque une sorte de « jus ad esse », qui caractérise la personnalité. Ce titre existentiel ajouté à l'essence, st. Thomas ne cesse de l'invoquer, mais sans le nommer : c'est la subsistance. En raison de la subsistance, la personne existe « per se et separatim », fondée dans une cohésion telle qu'elle se suffit pour exister, encore que tout entière placée sous la dépendance de l'Être, puisque même subsistante l'essence n'est pas l'existence.

⁴ *De Verbo incarnato*, ed. 7, Romae, 1927, p. 82.

II

SUBSISTANCE ET PERSONNALITÉ
AU SEIN DU DIEU VIVANT

Les êtres contingents ne peuvent justifier pleinement leur présence au monde, puisque leur être n'est qu'un avoir. Cette justification se trouve en dehors et au-dessus de l'ordre entier de la contingence, dans l'influence originelle d'un existant premier qui dispense l'être à tous les autres, sans avoir à le recevoir lui-même de personne, parce qu'il est essentiellement l'Être.

« Est autem ponere aliquod ens quod est ipsum suum esse, quod ex hoc probatur quia oportet esse aliquod primum ens quod sit actus purus, in quo nulla sit compositio. Unde oportet quod ab illo uno ente omnia alia sint quae non sunt suum esse, sed habent esse per modum participationis ».⁵

A l'origine des êtres, il y a l'Être, il y a Dieu.

Lorsque la métaphysique tente, comme elle le doit, d'analyser la richesse de l'Être, afin de le mieux connaître, elle le peut grâce à l'analogie, humble suppléance, mais précieuse, d'une inaccessible saisie intuitive. Ce que la connaissance analogique transpose dans l'Être, ce ne sont pas des notions purement logiques, mais des perfections rencontrées dans les êtres et dont elle a reconnu la valeur transcendantale : en effet, ces perfections, sans s'altérer formellement, peuvent échanger le mode fini, sous lequel elles se manifestent dans le monde, contre un mode infini, spécifiquement divin, qui d'ailleurs n'est connu lui-même que négativement. La question se pose donc de savoir si et comment l'essence, la subsistance et l'existence, ces trois principes métaphysiques qui composent la structure de l'être contingent, se transposent analogiquement dans l'Être.

Comme principe métaphysique, l'essence a pour fonction propre, dans le monde, de limiter l'existence, en la recevant gratuitement : elle est telle capacité d'existence. Par conséquent, si elle détermine le « quid est », elle ne le fait pas formellement à la manière d'un acte, mais en restreignant aux limites de sa capacité l'exubérante richesse de l'existence, qui de soi inclut tous les modes de l'être sans se laisser circonscire par aucun. C'est pourquoi un tel principe métaphysique ressortit nécessairement à l'ordre potentiel et ne peut en aucune manière se réaliser au sein de l'Être. Et donc, la première perfection qui caractérise l'Être, c'est une existence exclusive de toute essence limitative, une existence pure.

⁵ *Quaest. disp. de pot.*, q. 3. a. 5.

En tant qu'existence absolue, l'Être est surdéterminé : loin de sombrer dans l'indétermination, il s'élève au-dessus de toutes les formes particulières qu'il contient éminemment, il constitue une sorte de forme suprême et illimitée. « L'esse pur n'est déterminé par aucune essence qui le ferait être tel ». ⁶ Il reste néanmoins que la notion d'essence, lorsqu'on l'applique à Dieu, garde un sens : elle exprime d'une manière explicite l'existence elle-même en tant que déterminative du « quid est ». Mais de cette notion logique il ne faut pas faire un principe métaphysique.

L'existence, considérée formellement dans sa valeur analogique, ne va pas au-delà d'une simple position de fait hors du néant, puisqu'elle se contredistingue de la subsistance, ce « jus ad esse ». Or l'existence de fait, même illimitée, n'épuise pas, tant s'en faut, la richesse de l'Être. Ce qui le caractérise le plus profondément, c'est d'exister non seulement en fait, mais aussi de droit : il est Celui qui ne peut pas ne pas être. Il y a donc dans l'Être un principe d'ordre tendanciel, qui suppose l'existence pure comme parfaite dans son ordre, et dont la fonction propre consiste à concentrer l'existence sur elle-même, en la faisant s'exiger elle-même. La subsistance s'épanouit formellement au sein de l'Être. Encore qu'elle s'y affranchisse de la condition potentielle qui dans le monde était la sienne, elle demeure cependant une inclination existentielle, mais qui réfère un acte à lui-même.

L'existence et la subsistance s'impliquent l'une l'autre comme complémentaires au titre de la perfection qui résulte de leur union : l'Être. Cette mutuelle implication est telle qu'il y a entre les deux principes une rigoureuse consubstantialité. Absolue, l'existence ne se borne pas à exister de fait, elle se transcende elle-même pour atteindre à l'existence de droit, en sorte que la subsistance ne lui survient pas comme du dehors, mais qu'elle jaillit des profondeurs mêmes de l'existence qui par là se fonde définitivement comme absolue en s'exigeant elle-même.

Malgré la distinction formelle qui semble les opposer entre elles, l'existence et la subsistance s'identifient réellement dans l'Être, dont la souveraine simplicité reste sauve. Sans saisir positivement le mode intime d'une aussi mystérieuse identification, on entrevoit du moins qu'elle n'est pas contradictoire, si l'on s'avise que, tout entière relative à l'existence qu'elle a en même temps pour sujet et pour terme, la subsistance est le dynamisme immanent par lequel l'existence pure se concentre sur elle-même.

Autant qu'absolu par l'illimitation de son existence, l'Être par la vertu de sa subsistance est nécessaire. On exprime la même mystérieuse vérité, en disant que l'Être a pour essence d'exister, que son essence est son existence. Par là on signifie que tout ce qu'il y a d'être revient en fait et en droit à l'Être, et donc qu'il est l'existence pure accompagnée de sa consubstantielle subsistance. En passant des êtres à l'Être, le concept d'essence a modifié intrinséquement sa notion : il ne dit plus

⁶ E. GILSON, *L'être et l'essence*, Paris, 1948, p. 112.

aptitude existentielle, mais complétude existentielle. L'essence divine exprime tout ce que Dieu est : elle rassemble les deux notes constitutives de l'Être, l'existence et la subsistance, en manifestant que Dieu est « *Ipsum Esse subsistens* ».

* * *

L'existence et la subsistance se réalisent dans le monde en subsistant la contrainte d'une puissance qui borne leur richesse à la seule fonction fondamentale de tenir tel être hors du néant, de constituer tel être comme sujet exerçant pour son compte l'acte d'exister. En raison de cette limitation tout ce qu'il y a d'intelligible et de délectable dans l'être en tant qu'être, ces valeurs radicalement spirituelles coextensives à l'être en tant qu'être, se trouvent retenues captives de la potentialité. Mais au sein de l'Être, où elles ne composent plus avec une puissance limitative, ces valeurs atteignent leur summum d'actualité : elles sont non plus radicalement, mais formellement spirituelles. Par suite, l'existence divine, cette forme suréminente de l'Être, n'est pas seulement une idée pensable, c'est une pensée qui se pense ; de même la subsistance divine, cette inclination existentielle par laquelle l'Être se concentre sur lui-même, n'est pas seulement délectable en soi, c'est une délectation par laquelle l'Être, conscient de soi, se repose délicieusement en lui-même. Au sein de l'Être, où il n'y a pas d'actuation subjective, l'existence et la subsistance, sans dommage pour elles-mêmes, se transfigurent l'une en connaissance, l'autre en amour. Parce qu'il est acte pur, l'Être vit dans la conscience et l'amour de soi : il est Esprit.

Subsister en vivant dans la conscience et l'amour, c'est une perfection, et la plus haute qui se rencontre au monde : elle s'appelle la personnalité. A la racine de la personne il y a la subsistance. Du fait même qu'il subsiste, l'être contingent se clôt sur lui-même dans l'unité et la distinction, il existe « *per se et separatim* » ; si en outre il a une nature spirituelle, rien ne lui manque pour être une personne. Or, comme il vit dans la conscience et l'amour de soi, l'Être a tout ce qu'il faut, semble-t-il, pour être une personne. En effet par sa subsistance il s'établit dans une souveraine autonomie au-dessus de l'ordre des êtres contingents : il existe comme distinct du monde. Si le philosophe n'hésite pas à conclure que Dieu est une personne, par le fait même qu'il subsiste, le théologien conteste que la subsistance suffise à constituer en Dieu la personnalité, puisque selon le témoignage de la Révélation Dieu n'est pas une personne, mais trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Il convient donc, à la lumière de la foi, de réviser la notion de personnalité, afin d'en assouplir la valeur analogique au-delà des exigences de la seule raison, en précisant le mode surnaturel qui lui revient dans la Trinité.

* * *

La théologie enseigne que l'Être se communique intégralement lui-même, en sorte qu'il est possédé tout entier en son unicité par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, trois personnes rigoureusement consubstantielles.

Dans le monde au contraire, les êtres, quelque généreux qu'ils soient en exerçant leur fécondité, ne peuvent communiquer leur propre existence : ils se reproduisent, mais en dotant d'une existence autre que la leur des êtres qui leur ressemblent. On ne donne en effet par l'agir de surabondance que ce que l'on est. Or l'être contingent n'est pas son existence. C'est pourquoi sa fécondité consiste à susciter dans une puissance un être à sa ressemblance avec l'indispensable concours de l'Être, seul auteur de l'être en tant qu'être.

« Quod est per essentiam tale est propria causa ejus quod est per participationem tale, sicut ignis est causa omnium ignitorum. Deus autem solus est ens per essentiam, omnia autem alia sunt entia per participationem, nam in solo Deo esse est sua essentia. Esse igitur cujuslibet existentis est proprius effectus ejus, ita quod omne quod producit aliquid in esse, hoc facit in quantum agit in virtute Dei ». ⁷

Ainsi dans leur activité de surabondance les êtres ont pour fonction propre d'exporter des limites, en configurant à leur propre ressemblance l'être en tant qu'être, issu du concours de l'Être. Cette impuissance à communiquer son propre acte existentiel vaut à l'être contingent, s'il est subsistant, le privilège d'exister définitivement « per se et separatim ».

Lorsqu'elle enseigne que, même subsistant, l'Être se communique intégralement lui-même, la théologie permet à la métaphysique de mieux voir que la subsistance n'assure pas formellement par elle-même la définitive incommunicabilité qui d'un être spirituel fait une personne. Certes, l'être qu'elle caractérise, la subsistance le rend incommunicable, en faisant de lui un tout auquel rien ne manque pour exister « in se et per se » ; mais ce qu'elle exclut ainsi, c'est l'annexion par un autre être pour incomplétude dans la ligne de l'exister, c'est une communication pour indigence existentielle. Or il y a, consécutive à l'acte d'exister, une communication par surabondance. Dans cette ligne l'inclination existentielle qu'est la subsistance n'a pas à intervenir, elle ne suffit donc pas à rendre l'être définitivement incommunicable, il lui faut pour cela un appoint.

Au monde de la contingence cet appoint tout négatif n'est autre que le radicale impuissance de tout être à communiquer son propre acte existentiel. En raison de cette limitation dans la ligne de l'agir tout être spirituel, dès qu'il subsiste dans le monde, se trouve doté de l'incommunicabilité définitive : il jouit de la personnalité. Mais en

⁷ *Summa contra Gentiles*, III, c. 66.

Dieu d'où provient cet appoint qui avec la subsistance constitue trois personnes distinctes et cependant consubstantielles? On va voir comment c'est l'ordre de l'agir qui le fournit avec les relations d'origine.

* * *

A l'encontre de ce qui se passe dans le monde, où la personne existe comme telle avant d'agir, Dieu se personise, et triplement, dans l'exercice même de sa fécondité : il ne devient incommunicable que lorsqu'il s'est intégralement communiqué du Père au Fils, du Père et du Fils au Saint-Esprit. Une triple opposition entre des relations d'origine, en déterminant une triple distinction réelle, apporte à la subsistance l'appoint dont elle a besoin pour approprier l'Être incommunicablement et constituer trois personnes distinctes encore que consubstantielles.

Comme la relation se réalise en Dieu par une identification avec l'Être même subsistant, on définit exactement la personne divine en disant qu'elle est une relation subsistante.

« Persona igitur divina significat relationem ut subsistentem ».⁸

Alors que de toutes les réalités contingentes la relation accidentelle est la plus ténue : « minima entitas », la relation divine, parce qu'elle constitue un « subsistens distinctum », est ce qu'il y a de plus riche, « maxima entitas ».

En son indivisible unité la relation subsistante admet deux notes : elle est à la fois et tout entière « esse ad » et « esse in », elle est à la fois et tout entière « respiciens » et « subsistens ». Sur l'Être même subsistant fourni par l'« esse in », l'« esse ad » met le sceau d'une réelle distinction. Celle-ci d'ailleurs, fondée sur une opposition purement relative, est la plus subtile des distinctions réelles. « Relativa qua talia non eo opponuntur quo realia sunt, tametsi ea opponuntur quae realia sunt ». En vertu de l'opposition relative les personnes divines se distinguent réellement entre elles, tout en étant consubstantielles.

* * *

Pour caractériser exactement la notion analogique de personne, il convient donc de la présenter comme désignant un esprit qui subsiste incommunicablement. Telle est justement la définition que st. Thomas propose :

« Persona dicit aliquid distinctum subsistens in natura intellectuali ».⁹

Pour devenir une personne il ne suffit pas de subsister comme esprit, il faut encore subsister comme distinct. La subsistance en effet n'a

⁸ *Ia*, q. 29, a. 4.

⁹ Cf. *Quaest. disp. de pot.*, q. 9, a. 3, ad 1.

pas par elle-même à conférer l'incommunicabilité qui clôt définitivement l'être sur lui-même ; comme inclination existentielle, elle fonde un « esse per se », sans pour autant le doter de la distinction personnisante.

C'est pourquoi en Dieu la subsistance ne constitue la personnalité qu'en collaboration avec l'opposition relative, incluse dans les processions divines immanentes. Partout ailleurs, il est vrai, elle n'a pas besoin d'une formalité positive pour devenir personnisante ; mais c'est qu'alors l'être se trouve radicalement impuissant par lui-même à se communiquer sans réserve aucune par voie de surabondance.

De toute manière, l'incommunicabilité totale et définitive n'est pas une exigence formelle de la subsistance, même s'il arrive que ce mode substantiel, dans le cas de l'homme par exemple, instaure l'être dans l'unité, non seulement en appropriant l'existence à l'essence, mais encore en nouant tous les fils d'un composé métaphysique, où se rencontrent, outre l'essence et l'existence, la matière et la forme, la substance et les accidents, car c'est au titre d'inclination existentielle que la subsistance réduit la multiplicité à l'unité.

E. BAILLEUX

*Ancien Professeur de théologie dogmatique
au Grand Séminaire d'Arras*